

LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'édito

par Coralie BÉNECH

Solidarités

7 jours après la rentrée scolaire, le bilan est sans appel. Il manque des personnels sur l'ensemble du territoire, les classes sont surchargées, des enseignements ne sont pas assurés, des élèves ne sont pas affectés, les salaires n'ont pas augmenté, le bâti scolaire reste inadapté mais le ministère justifie les résultats PISA par l'utilisation massive des réseaux sociaux et se focalise donc sur une seule mesure en cette rentrée : l'interdiction du téléphone portable dans les lycées ! Ce n'est pas de communication dont les personnels de l'Éducation nationale ont besoin, mais de moyens pour faire réussir tous les élèves. Les enseignant·es ne sont pas dupes des manœuvres politiciennes électoralistes de certains candidats sur les questions salariales alors même que rien n'a été enclenché lorsqu'ils étaient au pouvoir. L'école, le sport, les services publics ont besoin d'autres orientations budgétaires pour un meilleur fonctionnement et plus d'égalité.

À l'heure où les choix budgétaires de 2027 sont en train d'être discutés, le SNEP-FSU est très inquiet des nouvelles dégradations annoncées pour les services publics, le système de santé et pour les fonctionnaires. Les politiques de ces 10 dernières années n'auront fait que renforcer les inégalités, détruire les collectifs, augmenter les concurrences là où les solidarités sont pourtant essentielles, faisant le lit de l'extrême droite.

Dans notre démocratie, les services publics et les solidarités collectives sont des investissements de long terme qui doivent permettre à tous·tes de vivre dignement. Le SNEP-FSU continue son combat pour une société égalitaire appuyée sur la justice sociale, fiscale et climatique.

En cette année d'élections professionnelles, présidentielles et législatives, chaque voix comptera. ■

Édito écrit le 9 septembre 2026

Engagé·es
au quotidien

SNEP-FSU : bimensuel du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - Directeur de publication : Benoît Hubert
• Imprimerie R.A.S., 95400 Villiers-le-Bel • CPPAP 0629 S 07009 • SNEP 76, rue des Rondeaux - 75020 PARIS - TÉLÉPHONE : 01.44.62.82.10 - E-Mail : bulletin@snepfusu.net - SITE INTERNET : <http://www.snepfusu.net> • Prix AU N° : 2,30 € - Abonnement : 60 € - Publicité : COM D'HABITUDE PUBLICITÉ : Clotilde POITEVIN : 05.55.24.14.03 - E-Mail : clotilde.poitevin@comdhabitude.fr



ACTION

Une année cruciale

L'effervescence retrouvée des salles des profs à la rentrée a donné le coup d'envoi d'une année cruciale pour la défense des droits, des salaires, des conditions de travail, la démocratie sociale et politique et la lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations.

La note de la Depp⁽¹⁾ sur les salaires des enseignant·es est unanimement vécue comme une provocation par l'ensemble de la profession. Alors qu'il faut 17 ans en début de carrière pour gagner 400 euros de plus ou que les élèves fonctionnaires sont rémunérés sous le SMIC,

les obligeant à toucher une indemnité différentielle, le ministère manipule les paramètres, oublie les personnels contractuel·les mais intègre ceux et celles du supérieur, passe sous silence le vieillissement de la profession en raison de la réforme des retraites (qui explique le décalage vers le haut de la moyenne des salaires), et annonce un salaire moyen à 3 090 euros. La note reconnaît aussi que la part de l'indemnitaire explique en grande partie le chiffre annoncé. C'est donc sans complexe que le ministère assume une politique de régression salariale (hausse du point d'indice de 5 % pour une inflation de plus de 18 %

depuis 2020) compensée par des primes dont on sait les inégalités qu'elles génèrent et qu'elles reproduisent notamment pour les femmes. Le 29 septembre, la journée de grève et de manifestation doit être un moment de contestation massive de la profession pour imposer d'autres choix.

Par ailleurs, les mobilisations se poursuivent pour obtenir la promulgation d'une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Après une première victoire d'étape des mobilisations en juin dernier, S. Lecornu s'était engagé à lancer l'examen de la loi à la rentrée. Les travaux débiteront le 7 septembre en commission spéciale. C'est dans cette perspective que des rassemblements sont organisés tous les lundis à 19h devant les tribunaux partout en France (place Vendôme à Paris) afin de continuer à peser dans le rapport de force et obtenir un investissement annuel de 2,6 milliards contre les VSS, la formation des professionnel·les concerné·es et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation dans l'École.

Enfin, l'été a malheureusement confirmé que l'aggravation de la crise climatique appelait l'urgence de changer nos modes de vie, d'échanges et de consommation et de donner aux services publics les moyens de protéger la population et de s'adapter à ces nouvelles conditions. Le SNEP-FSU et la FSU appellent à rejoindre les mobilisations du 15/09 (à Paris) et les Marches pour le Climat partout en France le 26/09.

Combat féministe, lutte pour les salaires et les conditions de travail, urgence environnementale, trois raisons de se mobiliser massivement en septembre pour des choix politiques et un budget 2027 à la hauteur des enjeux. ■

(1) Note de la Depp du 20 août 2026.

SCANNEZ
MOI !
NOTE DE
LA DEPP DU
20 AOÛT 2026

MOBILISÉ·ES POUR NOS SALAIRES

En grève et en manif le 29 septembre !





SOCIÉTÉ

Loi « permis de tuer » L'état de droit menacé

par Polo LEMONNIER

L'extrême droite et le RN jubilent. La loi portée historiquement par Jean-Marie Le Pen qui vise à accorder aux agent-es une présomption de légitime défense en cas de décès provoqué par l'utilisation de leur arme de service doit être examinée au Sénat en octobre. Une sorte d'impunité serait alors accordée aux forces de l'ordre, ceci alors que la France détient le macabre record européen de tués par la force publique. Ainsi avec cette loi, il faudra apporter des éléments qui seraient de nature à questionner la légitimité de l'utilisation de l'arme ayant causé le décès. La charge de la preuve s'en trouverait inversée. Les affaires Traoré, Chouviat, ... et El Hacen Diara dernièrement s'accumulent comme en atteste le nombre de décès faisant suite à une intervention policière depuis 2017 et notamment les évolutions concernant la politique de maintien de l'ordre. 49 décès en 2025, 66 en 2024, ces chiffres



questionnent fortement y compris dans les rangs de la police. Cette loi est portée par le RN, les LR et les macronistes et activement réclamée par les syndicats de policier-es proches des idées d'extrême droite. Pour sa part, le syndicat SNUIPN associé à la FSU, regroupant les fonctionnaires de police et du ministère de l'Intérieur, est opposé à cette loi qui contrevient à l'état de droit et fragilise encore l'image de l'institution et des agent-es. Revoir les missions pour une police républicaine au service de la défense des biens et des personnes, formation de haut niveau, recrutements et amélioration des conditions de travail, voilà les urgences pour sortir du cercle vicieux actuel. ■

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

MARCHONS PARTOUT EN FRANCE

POUR LE CLIMAT, LE VIVANT,
LA PAIX ET LA JUSTICE SOCIALE

26septembre.org

CLIMAT

26 septembre, agissons pour le climat !

par Polo LEMONNIER

Quel été avons-nous passé ? Visiblement pas le même que le président Macron qui fait du jet-ski quand la France brûle. Mais avant l'été, nous avons déjà été percutés par des épisodes caniculaires qui ont amené le gouvernement à annoncer un fonds de 50 millions supplémentaires pour faire face à ces épisodes dans les écoles... Mais alors que cette rentrée est marquée par de nouvelles vagues de chaleur, la doxa de rigueur budgétaire

est réactivée et 40 millions sont finalement retirés... Mais où sont les priorités de ce pouvoir qui dans le même temps permet une rallonge de 6 milliards pour le budget de l'armée ? Mais où sont les priorités de ce pouvoir qui malgré la canicule, les sécheresses, les incendies, les pollutions des sols, les effondrements d'espèces, continue de porter des lois écocides telle que la loi Duplomb 2 ? La planète Terre a déjà dépassé 7 de ses 9 limites, ce qui nous mène à la catastrophe, vers une terre invivable. Pour la planète donc le vivant,

il y a urgence à rompre avec les modèles productivistes d'un système capitaliste à bout de souffle. Il est temps de remettre l'humain et la Terre au centre des préoccupations car c'est notre destin commun quel que soit l'endroit où l'on vit. Fin du mois et fin du monde sont un même combat dans lequel le SNEP et la FSU ont décidé de s'engager notamment au sein de l'alliance écologique et sociale (AES) qui regroupe organisations syndicales, de solidarité et écologiques. Face à l'irresponsabilité des gouvernements successifs de l'ère Macron, et des positions portées par l'extrême droite sur le sujet, il y a urgence à se mobiliser pour sortir de la crise écologique et sociale que le système capitaliste a générée. C'est pourquoi nous appelons chacun et chacune à se saisir du cadre large de mobilisation du 26 septembre partout en France pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale. ■

RETRAITÉES

ON NOUS LA REJOUÉ !

par Roland ROUZEAU

Les retraité-es du SNEP-FSU sont en cette rentrée 2026 dans le débat et dans l'action.

Au menu, les conditions de rentrée scolaire et les économies à faire car les effectifs baissent ! Mais aussi les débats budgétaires (budget général et budget sécu) et les économies à faire car il y a la dette (et accessoirement les indispensables dépenses militaires) ! Et les économies à faire car les dépenses de santé, l'hôpital, les EHPAD, et autres services publics, ça coûte un pognon de dingue !

Et pendant ce temps-là, avec l'été caniculaire qu'on a eu, le PDG d'un des principaux producteurs de CO2, Total, grimpe aux rideaux parce que certains proposent de taxer les super profits, comme ceux réalisés par cette entreprise « grâce » aux conséquences, sur le prix du pétrole, de la guerre au Moyen-Orient. Et il n'est pas le seul.

Bref, on nous la rejoue, avec en prime, de la part de certain-es, les mêmes discours pour la préparation de la présidentielle.

Et les retraité-es là-dans ? Eh bien même traitement. Mais avec des spécificités bien sûr. Des économies aussi : désindexer les pensions de retraites sur l'inflation (au moins les plus hautes dans un premier temps), supprimer l'abattement de 10 % sur les revenus imposables, remettre en cause la réversion. Sans compter le poids des remboursements sur les dépenses de santé, qui augmentent avec l'âge.

Il y a donc des raisons sérieuses de rester syndiqué-es à la retraite, d'être avec les actif-ves, le 29 septembre, pour les services publics, et de s'impliquer dans l'action à l'initiative du collectif du G9 (intersyndicale retraité-es) le 14 octobre. ■

PIRATAGE

Multiplication des cyberattaques

par Benoît HUBERT

Après l'intrusion dans les systèmes informatiques de la Direction Générale des finances publiques, de l'Agence nationale des titres sécurisés, l'été a été marqué par de nouvelles attaques contre le Fisc et l'Éducation nationale. Ce sont des dizaines de milliers de données personnelles qui ont été collectées et probablement revendues sur la Dark Web. N'oublions pas dans cette triste réalité que l'UNSS a elle aussi été la cible de plusieurs attaques... Le secteur de l'Éducation est le plus ciblé dans le monde avec, entre janvier et juillet 2026, pas moins de 4 696 attaques hebdomadaires.

Le Premier ministre S. Lecornu avait annoncé dès avril le déblocage de 200 millions d'euros pour lutter contre ces cyberattaques et sécuriser les différents sites. Avec 176 millions au budget 2025 pour le nu-

mérique dans l'Éducation nationale, on aurait pu attendre mieux... Force est de

constater qu'il va être très compliqué de rattraper un retard, un insuffisamment pensé à la création de ces systèmes informatisés. Le tout numérique développé à marche forcée montre ses limites et les risques potentiels qu'il fait courir à la population et aux agent-es des services publics. Il est grand temps d'y réfléchir pour raison garder ! ■



SALAIRES

Une mobilisation pour défendre notre profession

par Benoit CHAISY

Le mardi 29 septembre, l'ensemble des organisations syndicales appelle à une grève et à des manifestations pour mettre en avant nos revendications salariales.

C'est bien cette mobilisation prévue et l'approche d'échéances politiques majeures qui ont amené d'ailleurs un certain nombre de candidats à souligner la faiblesse de nos salaires et à

faire des propositions de revalorisation. Quelle ironie, quand certains d'entre eux étaient au gouvernement il n'y a pas si longtemps.

Cela fait un moment que le SNEP et la FSU mènent campagne sur cette question salariale. C'est un enjeu majeur pour la revalorisation de notre profession, pour son attractivité et pour son renouvellement.

Alors on entendra sûrement « pourquoi cette grève ? ». Effectivement il faut répondre à cette question et en montrer toute la pertinence.

Tout d'abord c'est une question de solidarité, solidarité entre générations, entre corps, solidarité pour défendre un service public essentiel. Au-delà de la supercherie de la note de la DEPP communiquant sur un salaire moyen des enseignant·es à 3090€, 700 000 agent·es de la Fonction publique se trouvent en dessous du SMIC, les élèves fonctionnaires doivent recevoir une prime pour se trouver au-dessus du salaire minimum.

Ensuite nous avons besoin de collectif sur cette question quand de l'autre côté le gouvernement tente de nous mettre en concurrence via le pacte, les heures supplémentaires, pour qu'absolument aucune revendication collective ne puisse se construire et s'exprimer. Le ministre ag-



grave d'ailleurs par ce biais les inégalités professionnelles qu'il prétend combattre. L'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'est pas près d'arriver.

Enfin nous sommes dans une séquence politique où il est important de mettre la pression alors qu'approchent des échéances majeures avec les présidentielles et législatives. Le rapport de force peut être en notre faveur, et ce

n'est pas toujours le cas, mais encore faut-il que nous puissions nous mobiliser largement ce mardi 29 septembre. Revalorisation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation et la refonte des grilles sont une urgence pour reconnaître l'engagement des agent·es au service de l'intérêt général.

Alors rendez-vous massivement dans la rue ! ■



RENTÉE

Ensemble insuffisant

L'école crie ses besoins, le ministre regarde ailleurs.

par Fabrice ALLAIN

8ème ministre de l'Éducation nationale de l'ère Macron, E. Geffray a exposé sa feuille de route pour la rentrée 2026 à l'occasion d'une conférence de presse tenue le mardi 25 août.

Alors que le bilan des deux quinquennats Macron est lourd pour le service public d'éducation, les intentions ou slogans de la rentrée ministérielle n'apportent aucune perspective.

E. Geffray a présenté quatre priorités censées participer de l'amélioration du service public :

instruire, prévoir, protéger et unir. Force est de constater que pour chacun de ces chapitres, la politique menée par ce gouvernement est un échec. De toutes les intentions présentées à la rentrée (interdiction du téléphone au lycée, questionnaire VSS, éducation prioritaire, IA, bâti scolaire, exigence aux examens), si certaines sont partagées aucune ne se traduit ensuite par des moyens pour améliorer effectivement l'existant. Les réductions d'effectifs, levier de réussite et de réduction des inégalités ; la revalorisation des salaires, nécessaire pour redonner de

l'attractivité au métier, restent désespérément absentes. Nous dirons que la copie, sinon hors sujet, ne traite pas des besoins fondamentaux de l'école, des élèves et des personnels.

Par ailleurs, alors que l'activité physique et sportive fut une grande cause du quinquennat et que les chiffres des noyades ont encore fait l'actualité, aucune allusion n'y a été faite. Le SNEP-FSU continuera d'initier avec la profession toutes les batailles nécessaires pour imposer d'autres choix pour l'EPS, le sport et le sport scolaire. ■

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Élections professionnelles : être prêt·e pour voter !

par Polo LEMONNIER

Les élections professionnelles 2026 s'adressent aux 5,5 millions d'agent·es de la Fonction publique (titulaires comme contractuel·les). C'est l'occasion tous les 4 ans de se doter de représentant·es pour porter notre voix et nos revendications dans les instances telles que les Comités Sociaux d'Administration ou les Commissions Administratives Paritaires. Dans le contexte actuel, il est décisif que l'immense majorité des électeurs et électrices participent à ce moment d'expression démocratique. L'organisation du vote au format électronique a réduit la participation, amenant moins de la moitié des agent·es à s'exprimer aux élections de 2022. Ce recul est nocif car il minimise le poids des représentant·es face à l'administration et lui laisse ainsi plus de latitude pour imposer ses

régressions. Pour voter, il faudra créer son accès à l'espace électeur·rice. Cette opération sera possible dès le 5 octobre, vous recevrez un message sur votre boîte mail professionnelle vous invitant à activer votre compte et vérifier les scrutins auxquels vous êtes appelé·es à voter. Nous vous invitons à réaliser cette opération au plus vite pour ne plus avoir qu'à porter votre voix pour la FSU sur l'ensemble des scrutins. Un vote FSU qui porte haut et fort la parole des agent·es sur tout le territoire dans l'intérêt des personnels et du service public. Du 3 au 10 décembre, mobilisation générale, votons FSU ! ■





PROGRAMMES

Les programmes d'EPS : un enjeu de savoirs, de culture commune et d'égalité

par Bruno CREMONESI

Derrière la question des programmes se jouent la définition de la discipline, l'identité de l'EPS et, plus largement, la fonction même de l'école. Mais un programme est aussi un outil de travail professionnel, un appui pour la construction d'un cycle. Il constitue le support des gestes professionnels et de la culture d'une profession, ce que l'on nomme le genre professionnel.

Pourrions-nous finalement nous satisfaire du projet de programme de collège qui détermine de grandes finalités pour l'EPS et une organisation autour de trois objectifs répartis dans quatre champs ?

Les programmes au fondement de l'identité de l'EPS

André Chervel⁽¹⁾ indique qu'une discipline d'enseignement se construit par des programmes, des exercices et des examens. Il ajoute : « *Sans exercice et sans son contrôle, pas de fixation possible d'une discipline.* »

Un programme est toujours constitué d'un préambule qui détermine les finalités d'une discipline.

Dans l'histoire des programmes, les textes de 2015 marquent une rupture en n'articulant plus la définition des savoirs avec les finalités. Cette conception légitime une définition de l'EPS comme discipline contributive à

de grandes finalités, les APSA devenant alors des supports plutôt que des objets d'étude.

En creux, c'est une volonté de sortir du sport comme objet d'étude à l'école pour se centrer sur l'éducation physique. Nous retrouvons chez certains auteurs l'idée d'une physical literacy, ou celle d'une éducation physique définissant de grands principes pouvant être cultivés et enrichis tout au long de la vie du/de la citoyen·ne actif·ve.

Lors de l'initiative des 40 ans de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale, Alain Hébrard expliquait que la rédaction des programmes fait l'hypothèse que, pour trouver définitivement sa place à l'école, l'EPS doit se définir à partir des objectifs généraux de l'école, de principes communs, et se doter d'une unité conceptuelle. Cette vision peut également expliquer la volonté d'épouser les attendus de l'école et de sa forme scolaire, quitte à abandonner en chemin une partie des finalités propres à l'EPS.

D'une culture des savoirs à une logique de compétences

L'augmentation de la sédentarité des jeunes et l'importance croissante des enjeux de santé ont sans doute contribué à créer une forme d'urgence. L'EPS n'est alors plus pensée comme le lieu de la construction d'une culture commune fondée sur les savoirs des APSA, ni comme un espace de construction de l'égalité (cf l'article de Sophie Rieu).

Jean-Nicolas Renaud et Doriane Gomet confirment cette analyse de la discipline : « *Ce qui relevait d'une réflexion sur l'identité glisse progressivement vers une angoisse légitimiste. La proximité des deux thèmes génère alors des confusions où l'histoire de l'EPS se recroqueville sur la seule question de l'homomorphisme scolaire.* »⁽²⁾

On observe ainsi une volonté de se conformer aux normes et aux critères scolaires dominants, à une forme scolaire elle-même largement fondée sur une tradition intel-



“

pour trouver définitivement sa place à l'école, l'EPS doit se définir à partir des objectifs généraux...

”

cohérente et davantage unifiée. Mais à quel prix ?

Ces compétences plus larges cherchent à s'articuler, du moins en théorie, avec le socle commun et l'approche par compétences. Comme le précise Nico Hirtt⁽³⁾, l'objectif de formation intellectuelle et culturelle des élèves pourrait alors être progressivement remplacé par une logique centrée avant tout sur l'employabilité et l'adaptation permanente aux évolutions de l'environnement économique et technologique.

lectuelle, voire intellectualiste, mais aussi sur le silence et l'immobilité.

C'est dans ce contexte que se cristallise l'idée que l'EPS ne peut être un enseignement de techniques sportives. Les techniques sportives seraient trop nombreuses, trop contextualisées et trop peu transférables pour constituer une réelle unité disciplinaire. L'institution cherche alors à formuler des compétences plus larges, construisant une matrice qui donne l'impression d'une EPS plus

Le débat sur les programmes dépasse ainsi largement la seule question curriculaire. Il renvoie à deux conceptions de l'école : une école centrée sur des compétences générales, ou une école qui garantit à tous·tes les élèves l'accès à des savoirs identifiés et à une véritable culture commune. ■

(1) *L'histoire des disciplines scolaires. Réflexion sur un domaine de recherche*, André Chervel, 1988.

(2) *Les acteurs, les actrices et leur conception de l'EPS : une force dialectique*, Jean-Nicolas Renaud, Doriane Gomet, De Boeck Supérieur.

(3) *À l'école du capitalisme*, Nico Hirtt, éditions Agone.

PROGRAMMES

Des programmes alternatifs pour remettre les APSA au cœur de notre métier

par Laure GACON

Pour le SNEP-FSU, l'EPS est la discipline qui forme des citoyen·nes physiquement cultivé·es, critiques et autonomes, capables de s'engager durablement dans une pratique sportive ou artistique. Cette ambition passe par une appropriation réelle de

la culture : les savoirs techniques propres à chaque activité, ses codes, ses enjeux sociaux et sa dimension réglementaire. Ce sont ces savoirs, et non l'empilement de « compétences » vagues ou de champs d'apprentissage flous, qui rendent nos élèves

plus efficaces, plus lucides et plus autonomes dans leur pratique.

C'est tout le sens des programmes alternatifs que porte le SNEP-FSU : maintenir du commun, du partageable entre collègues, et rouvrir le

débat professionnel sur ce qu'il y a vraiment à apprendre en EPS, dans une discipline exigeante d'un point de vue des savoirs. Ce travail collectif a débouché sur des fiches APSA, rédigées avec des experts de la didactique de chaque activité. Loin d'être un simple catalogue, elles balisent les apprentissages autour de savoirs clés, définis et explicites là où les compétences des programmes nationaux prêtent souvent à interprétation, et évitent de croire que les apprentissages des élèves relèveraient de la seule « magie de la tâche ». Les lire avant de construire sa séquence, c'est se donner des repères solides, gagner du temps et de l'efficacité pédagogique : un outil précieux

pour toute la profession, des débutant·es aux plus confirmé·es, et un appui pour tenir tête aux injonctions qui vident nos programmes de savoirs et appauvrissent notre métier.

Ce chantier est amorcé mais loin d'être figé : il vit et s'enrichit collectivement de l'expérience du terrain. Reste à étendre ces fiches à d'autres activités, et à faire déboucher chacune d'elles sur une proposition d'évaluation fidèle aux savoirs qu'elle défend.

Si tu partages les valeurs du SNEP-FSU et souhaites rejoindre les groupes de réflexion pour faire vivre ce travail collectif, écris-nous à gred@snepfsu.net. ■

PROGRAMMES

Les Programmes peuvent-ils améliorer les conditions de travail ?

par Mélanie PELTIER

Améliorer les conditions de travail des professeur·es, c'est améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Les programmes disciplinaires doivent être un point d'appui pour revendiquer une EPS de qualité pour les professeur·es comme pour les élèves.

Pour le SNEP-FSU, l'EPS doit proposer une diversité d'APSA couvrant les 8 groupes d'activités définis dans les programmes de 1996. Et pour garantir des conditions d'études qui permettent de mettre tous·tes les élèves en activité, il est nécessaire de rénover et/ou de construire nombre d'équipements sportifs.

Le regroupement des Activités physiques sportives et artistiques (APSA) en champs d'apprentissage a mis en difficulté nombre d'équipes EPS. Comment justifier la nécessité d'avoir accès à des piscines alors que faire de l'athlétisme permet de répondre aux attendus

programmatiques, ces 2 APSA étant regroupées dans le même champ ? Pas besoin de tables de tennis de table ou d'un dojo puisqu'on a un terrain de foot à proximité, puisque ces APSA sont également dans le même champ !

Des gymnases bien équipés (avec des tracés au sol, à proximité des établissements) favorisent par ailleurs la motivation et l'engagement des élèves et leur permettent d'avoir un temps d'apprentissage plus important, gage de plus de réussite pour tous·tes. De plus, des gymnases et des piscines qui garantissent confort acoustique et thermique, pour les élèves comme pour les professeur·es, permettront à chacun·e d'être plus réceptif·ve et disponible.

Enfin, rien n'est recommandé dans les nouveaux programmes pour ce qui concerne les effectifs. La sécurité des élèves et la responsabilité des enseignant·es sont pourtant à questionner dans des APSA



telles que l'escalade, la course d'orientation ou la natation. Les effectifs importants dans les classes réduisent de plus mathématiquement le temps de remédiation que l'enseignant·e consacre à chacun·e. Cette pro-

blématique s'accroît encore avec l'accueil d'un nombre toujours plus important d'élèves en situation de handicap. Le SNEP-FSU dénonce la politique d'inclusion des derniers gouvernements, imposée sans moyens

matériels et humains suffisants pour les équipes pédagogiques et qui entraîne de la souffrance pour les élèves comme pour les professeur·es. ■

PROGRAMMES

Quels programmes pour plus d'égalité ?

par Sophie RIEU

L'égalité filles-garçons en EPS ne peut se réduire à la mixité. Elle suppose de construire une culture corporelle commune en permettant aux filles et aux garçons d'accéder à l'ensemble des dimensions des APSA, de construire des pouvoirs moteurs en maintenant des exigences d'apprentissage ambitieuses pour toutes et tous.

La refonte des programmes est une occasion de reprendre la main sur les savoirs réellement enseignés en EPS, l'enjeu étant de construire une EPS qui donne réellement aux filles et aux garçons les mêmes possibilités d'accès aux savoirs techniques et culturels.

Pourtant le projet de programme ne va pas dans le sens de plus d'égalité en maintenant le concept de champ et en ne définissant pas clairement les attendus dans chaque APSA.

La logique des champs est un frein à une EPS réellement égalitaire car elle éloigne l'enseignement des savoirs spécifiques des APSA. L'égalité doit se construire dans des apprentissages techniques exigeants pour permettre à toutes et tous de progresser

sans que rentrent en jeu les seules capacités physiologiques.

Les élèves arrivent en EPS avec des expériences corporelles, sportives et sociales différentes marquées par le genre. Dans certaines APSA, les garçons peuvent être davantage familiarisés avec la confrontation, la compétition, la prise de risque, tandis que certaines filles peuvent avoir été davantage éloignées de ces pratiques dans les modes de socialisation familiaux et sociaux. Une EPS qui ne prendrait pas explicitement en compte ces phénomènes risque alors de transformer des inégalités de genre en inégalités d'apprentissage et renforcer les préjugés sportifs et sociaux.

Les programmes se doivent donc de dessiner les contours de l'égalité par la définition des attendus techniques de chaque APSA, en reprogrammant notamment les sports collectifs largement invisibilisés par le champ 4. Revenir aux 8 groupes d'activités permettrait de définir plus clairement ces savoirs et permettre un accès à une culture commune pour toutes et tous. ■

PROGRAMMES

Les Champs d'apprentissage en EPS, encore un petit effort !!

par Bruno CREMONESI

Le programme du cycle 4 n'est toujours pas publié officiellement à l'heure actuelle. S'il comporte des évolutions intéressantes, il reste toujours aussi vague sur les attendus dans les APSA. Sa publication ne changera sans doute pas beaucoup les pratiques des collègues qui pour une grande part sont encore organisés pour l'enseignement des APSA (programmes de 2006 et 2008 organisés en 8 groupes d'APSA).

Les « champs », un concept flou

Cependant, il y a une nouveauté : les 4 champs sont censés structurer la définition de la

discipline. « Les champs ne sont plus simplement une classification d'APSA mais deviennent des attendus incarnant la nouvelle identité de l'EPS ». Par exemple pour le champ 4, le texte donne les objectifs suivants : acquérir des habiletés technico-tactiques pour prendre l'avantage dans un rapport de force, concevoir et mettre en œuvre des projets tactiques pour prendre l'avantage dans un rapport de force, s'approprier une culture sportive ouverte sur une citoyenneté en actes.

Pour le législateur, le concept de champs est censé « *définir des contextes de pratique correspondant à des façons d'agir spécifiques* ». Cette définition est

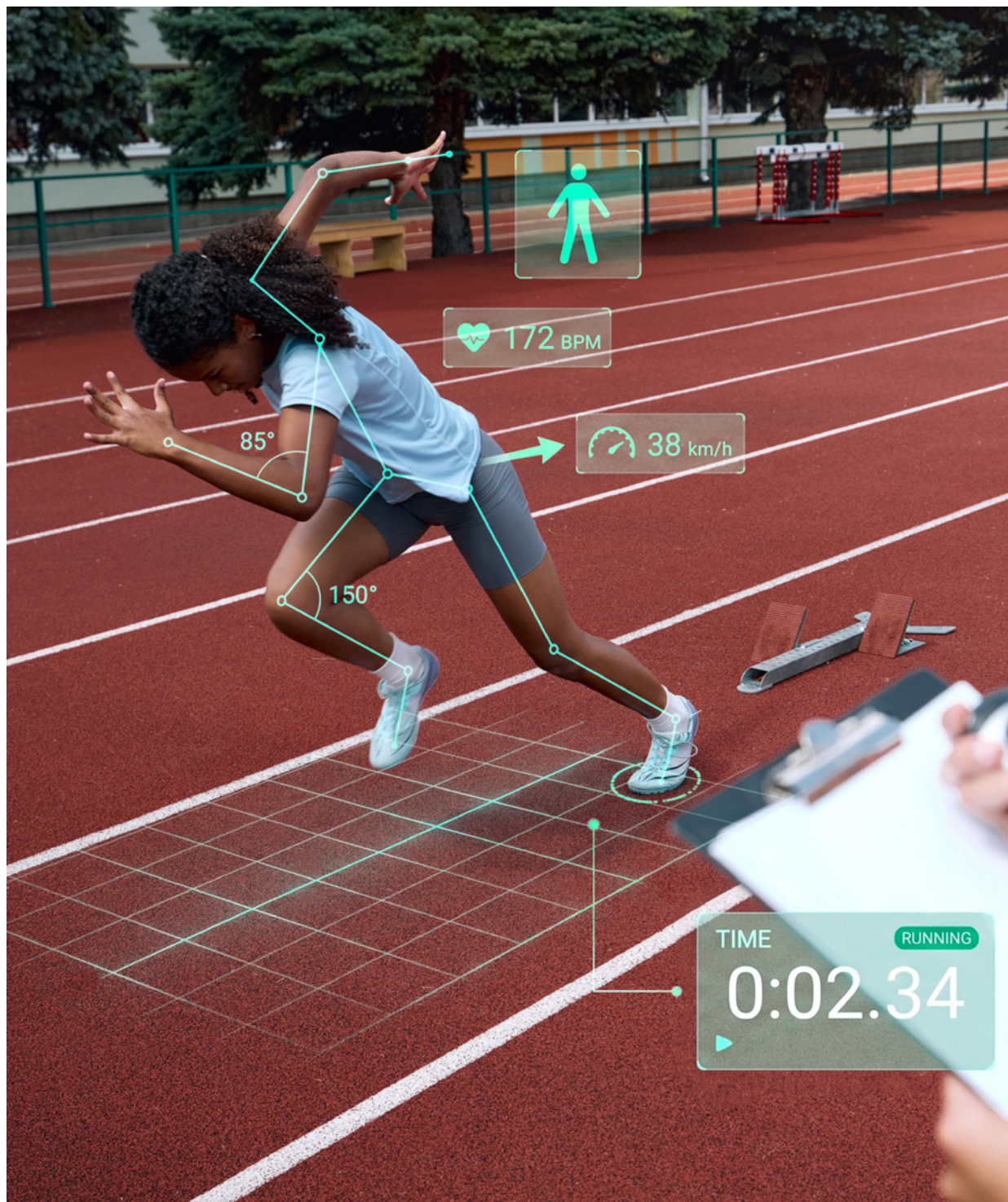
cependant totalement invalidée dès qu'on parle du champ 1 où figurent la natation et l'athlétisme. Il est effectivement difficile de démontrer que nager et courir sont des agirs spécifiques faisant partie d'un même contexte !

Cette définition très large oblige dès lors l'inspection générale à écrire un niveau d'objectif très général et non des acquisitions dans les APSA qui ne sont plus que des supports de l'EPS.

Imaginerions-nous un instant que le choix des savoirs en mathématiques, autour des compétences générales « chercher », « modéliser », « représenter », soit déterminé par les enseignant·es ? Le projet de programme de maths précise dans les objectifs d'apprentissage les savoirs attendus. Ce n'est pas l'enseignant·e qui va choisir dans la compétence « calculer », si les élèves ne doivent maîtriser ce savoir qu'avec des nombres relatifs ou en intégrant aussi les fractions.

Pour que ce nouveau programme soit utile à la profession, le SNEP-FSU propose de revenir aux 8 groupes d'activités et préciser ce que les élèves doivent savoir dans les APSA. ■





TESTS

Plus de tests ? Pas de tests !

par Éric DONATE

Notre article *Le doigt dans l'engrenage* (10/2025) était prémonitoire ! Nous disions : « Ces tests ont une fâcheuse tendance à l'inflation. [...] Rapidement, les tests actuels se verront complétés par d'autres tests, à d'autres niveaux de classes, et de manière obligatoire ». Cette rentrée, après les tests d'aptitudes physiques en 6^e, la DEPP ajoute quatre nouveaux tests complémentaires (équilibre, coordination, souplesse et endurance musculaire). Elle déploie également les tests en classe de 2^{nde}, sur la base du volontariat. Pour autant, protocoles et dates de passation restent rigides.

Les résultats de ces tests apportent un regard chiffré sur la baisse de la condition physique des jeunes et les inégalités qu'elle révèle. L'objectif affiché

est notamment de valoriser la place du corps dans le système éducatif et de contribuer à la santé publique. Mais le thermomètre n'a jamais fait baisser la température ! Pire, les tests peuvent devenir un instrument pour légitimer une attaque contre l'EPS comme discipline scolaire porteuse de savoirs. Des dispositifs sont ainsi développés à côté de l'EPS : Bouger 30 mn par jour à l'école primaire et 2h de sport en plus dans le secondaire. La volonté est claire : pendant que certain-es bénéficieront d'une éducation sportive et artistique et accéderont à une culture commune, d'autres seront orientés vers des activités de remédiation en santé.

Le paradoxe est fort : d'un côté, le ministère impose des tests dans un cadre normatif autour de tâches simples, sans ambition culturelle en 6^e et 2^{nde} et de l'autre, il refuse des épreuves nationales communes fondées sur la culture des APSA aux examens.

L'EPS ne pourrait-elle pas plutôt se doter d'outils pour évaluer ses apprentissages ? Des épreuves nationales permettraient de mesurer les acquisitions des élèves tout en révélant réellement l'évolution de leur condition physique.

Pour le SNEP-FSU ces tests constituent un outil de dégradation de nos métiers. Résistons, refusons-les, sous peine de les voir rapidement imposés pour détricoter notre discipline et nos métiers ! ■

ÉVÈNEMENT

EPSiliades 2.0 : l'évènement de 2026

par Sébastien BEORCHIA

Les 19, 20 et 21 novembre prochains ne manquez pas le rendez-vous incontournable de la profession que seront les EPSiliades 2.0 à Bobigny pour l'île de France, et dans vos académies pour les autres régions.

Les EPSiliades 2.0 du SNEP-FSU constitueront le point de rassemblement de la profession autour de quatre grands thèmes : l'EPS, l'école, le sport et le métier. Ces quatre entrées permettent d'explorer la complexité des enjeux éducatifs contemporains et d'ouvrir des perspectives croisées entre savoirs pratiques, savoirs et expériences professionnelles alors que notre discipline est à la croisée des chemins.

16 tables rondes

Plus de 50 intervenant-es d'horizons différents partageront leurs regards dans des tables rondes sur une diversité de thèmes, les

défis de l'EPS dans un monde en mouvement, le sport et l'apprentissage des techniques, l'entraînement de haut niveau, le sport et l'égalité, le temps scolaire, les compétitions face aux défis écologiques, le travail et la santé, notre système scolaire au regard de ce qui se fait ailleurs, la réussite de toutes et de tous. Vous pouvez retrouver l'ensemble des tables rondes sur le site des EPSiliades.

12 comptes-rendus de pratiques

Des pratiques sous forme de présentations de comptes-rendus concrets dans 12 APSA : Hip-Hop, Tennis de table, Escalade, Natation, Acrosport, Parkour, Rugby,

Athlétisme, Hand à 4, Ultimate, Basket 3x3, Course d'orientation.

Au-delà des savoirs moteurs identifiés pour chacune d'entre elles, un traitement didactique sera proposé, ainsi que les différentes étapes clés de leur enseignement, en s'appuyant sur les programmes alternatifs du SNEP-FSU qui se donnent pour finalité de former des citoyens et citoyennes physiquement cultivés, critiques et autonomes.

Chaque compte-rendu illustrera la démarche d'enseignement proposée et sera agrémenté de capsules vidéo de pratiques d'élèves afin d'engager un débat de terrain et un questionnaire qui suivra les présentations.

Les EPSiliades 2.0 dépassent le seul évènement de Bobigny, et l'ensemble des tables rondes et comptes-rendus de pratiques feront l'objet d'enregistrements vidéo qui pourront être podcas-

tés ultérieurement ou qui seront repris en direct et retransmis, pour certains, sur les événements organisés par les sections académiques du SNEP-FSU.

Rassembler la profession, mener le débat professionnel, avancer nos propositions pour nos missions et nos métiers au service de la réussite de toute la jeunesse. ■





COORDO

Des droits et une EPS respectés dès la rentrée : la to do list !

par Émilie DUCRET et Alain DE CARLO

- **Signer sa « VS »** (ventilation des services) : elle sert au calcul du salaire et des indemnités et identifie les classes et groupes en responsabilité. Vérifiez scrupuleusement que tout y est noté (IMP, HSA, classes/ groupes...). En cas de désaccord persistant, après discussion avec votre chef d'établissement : notez en bas en rouge les motifs de désaccord et signez (pour montrer que vous avez pris information de la VS). Faites une copie et alertez votre section départementale SNEP-FSU.

- **IMP de coordination des APSA** : faites respecter les textes : IMP au taux de 1250

euros pour + de 50 heures (EPS et AS), IMP au taux de 2 500 euros pour « plus de 4 enseignants en équivalents temps plein ». Le SNEP-FSU revendique l'attribution d'1/2 IMP pour les établissements à moins de 50h et 3750 euros pour plus de 118 heures : certains établissements les obtiennent, faites reconnaître votre travail.

- **Heure mensuelle d'information syndicale** (ouverte aux collègues syndiqués ou non) : déposer une HMIS dès septembre pour faire le bilan de rentrée, anticiper les listes au CA, préparer la grève du 29/09 sur les salaires et conditions de

travail (à déposer une semaine avant auprès du CE).

- **Stages de formation syndicale** : le droit syndical ouvre la possibilité aux agent·es (syndiqués ou non) de participer à des stages syndicaux sans perte de salaire (12 jours par an et par agent·e). Informez-vous des stages proposés par le SNEP et la FSU et inscrivez-vous. La demande est à déposer 1 mois avant le stage auprès du/de la chef·fe d'établissement.

- **Élections au Conseil d'Administration** (avant la fin de la 7^{ème} semaine de l'année scolaire) : préparez vos listes avec

au moins un·e prof d'EPS pour porter les revendications (cf bulletin n° 1044). Le SNEP-FSU propose des stages « Agir dans l'établissement » pour former aux enjeux du CA.

- **Élections professionnelles du 3 au 10 Décembre 2026** : reprendre la main sur nos métiers et sur la démocratie au travail passe par une participation massive. Toutes et tous travailleur·euses citoyen·nes !

- **Se syndiquer** : c'est un élément indispensable pour gagner collectivement de nouveaux droits et améliorer le service public. L'administration (Ministre, Recteur·rice, DASEN, chef·fe d'établissement) a toujours une écoute différente en fonction du rapport de force dont le nombre de syndiqués est un des premiers indicateurs.

Le SNEP-FSU est à vos côtés dès la rentrée. Informez-nous de la situation dans votre établissement (horaires EPS non assurés, création ou suppression de classe, gain d'IMP pour la coordination, forfaits d'AS...) pour faire avancer nos droits, l'EPS et le sport scolaire. ■



SCANNEZ MOI !

Kit IMP
coordination
des APSA



Classe à plus de
35 élèves



Classes à examen



REP/ REP+



Déposer une heure
mensuelle
d'information syndicale



Faire une demande
de congé pour
formation syndicale



SPORTS

Pass'Sport 2026

par Gwenaëlle NATTER

Après des mois d'incertitudes, le Pass' Sport est relancé pour la saison 2026/2027.

Apparu à la rentrée 2021 pour relancer l'activité des clubs après la crise sanitaire du COVID, ce dispositif a vu son nombre de bénéficiaires atteindre près de 1,65 million de personnes en 2024. En 2025, le gouvernement avait fait le choix de recentrer l'aide sur les jeunes de 14 ans et +, provoquant la colère du

mouvement sportif et des milliers de familles dont les enfants, plus jeunes, se sont retrouvés exclus du dispositif. Pour 2026, Marina Ferrari (ministre SJVA) avait annoncé avant l'été que les enfants de 6 à 13 ans seraient à nouveau éligibles. Mais il a fallu attendre un décret du 28/08/26 (soit plusieurs semaines après le début des inscriptions dans les clubs) pour apprendre qu'on

revenait, comme en 2024, à une aide forfaitaire de 50 euros pour les jeunes de 6 ans et + des familles « modestes », à laquelle pourrait s'ajouter une aide complémentaire de la CAF début 2027.

En réalité, il s'agit d'une demi-victoire, car si le gouvernement élargit la tranche d'âge des bénéficiaires, il restreint leur nombre, en durcissant le critère d'éligibilité financière (quotient familial inférieur à 700 euros). De plus, les associations sportives scolaires sont toujours exclues, quand le loisir sportif marchand reste éligible. Sans oublier que ces annonces tardives mettent le secteur associatif en difficulté...

Le SNEP-FSU milite pour d'autres orientations politiques ! ■

pass
Sport



VSS

Lutte contre les violences faites aux enfants : on veut des actes, pas de la com !

par Lucile GRÈS

Selon le Ministre de l'Éducation Nationale « nos élèves doivent être protégés, singulièrement contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dont ils pourraient faire l'objet ». L'élargissement du questionnaire harcèlement à un volet VSS, serait, selon lui, un levier pour mieux repérer et orienter les élèves qui auraient été victimes. Pour le SNEP-FSU cette annonce est une énième stratégie de communication, qui ne sera en rien suivie d'effets.

Sur la forme, recueillir la parole des enfants par le biais d'un questionnaire est contre-productif. L'enfant doit pouvoir identifier une personne et s'y référer. Cette « méthode » révèle également une méconnaissance des mécanismes à l'œuvre chez les victimes de violence. Les phénomènes de sidération et de dissocation empêchent les victimes de réagir ou de s'exprimer, phénomènes décuplés quand l'agresseur·euse impose le silence et le secret.

Sur le fond, comment prendre en charge et orienter les élèves victimes, quand l'Ecole compte 1 médecin

scolaire pour 13 000 élèves et 1 personnel infirmier pour 1 300 ? Selon la CIVISE « la révélation sans protection est une mise en danger supplémentaire ». Le recueil de la parole et l'accompagnement des victimes ne s'improvisent pas, comment les personnels vont-ils/elles être formés ? Le volet de la formation fait partie des préconisations de la CIVISE, ainsi qu'un entretien individuel pour chaque enfant et un parcours de soins financé pour chaque victime. Pour le SNEP-FSU, le ministère serait bien inspiré de développer les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces préconisations et de rendre effectives les 3h d'EVARS à tous les niveaux de la scolarité. La proposition d'une loi-cadre intégrale contre les Violences Sexuelles et Sexistes, portée par une coalition féministe dont la FSU fait partie, porte des propositions en ce sens. Le SNEP-FSU continuera à se mobiliser pour que le chantier parlementaire qui s'ouvre ce lundi 7 septembre aboutisse au vote de cette loi le plus rapidement possible. ■

ADHÉSION

Pourquoi franchir le pas et adhérer ?

par Emilie DUCRET et Guillaume ANCELET

Si tu lis ces lignes, c'est que tu t'es déjà posé la question. La syndicalisation est une décision individuelle, mais un acte foncièrement collectif pour défendre les droits, en obtenir de nouveaux, améliorer le service public, les conditions de travail...

Adhérer, c'est rejoindre un collectif, partager des valeurs fortes : une EPS de qualité, des conditions de travail dignes, égalité, fraternité, sororité... Mais bien sûr qu'au SNEP-FSU, nous ne sommes pas toutes d'accord, c'est ce qui fait la richesse des débats et des synthèses !

La grève du 29 septembre est un moyen d'action pour gagner des salaires et des pensions décents, mais il ne faut pas ignorer que plusieurs études montrent que le critère le plus important concernant le développement des inégalités de revenus est... l'affaiblissement des adhésions syndicales⁽¹⁾.

Avec la montée des idées d'extrême droite en France et dans le monde, se regrouper dans un syndicat qui défend des valeurs d'émancipation, de rencontre, de solidarité, à l'opposé du repli sur soi identitaire et de l'entretien des différences, est un signal fort avant les élections.

Adhérer, c'est se donner de la force : franchis le pas ! C'est pourquoi le SNEP-FSU t'adresse une fiche de syndicalisation avec ce bulletin pour te permettre de nous rejoindre au plus vite, ou si c'est déjà fait, de proposer l'adhésion aux collègues autour de toi. ■

(1) « Finances et Développement » mars 2015 - « le pouvoir et le peuple », Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, économistes au Département des Etudes du FMI



Quand l'EPS fait rimer **sport** et **solidarité** !

Chaque année, 1 200 établissements et 250 000 élèves participent à la Course contre la Faim. Destinée aux écoles, collèges et lycées, cette initiative clé en main s'appuie particulièrement sur les professeurs d'EPS.

En 2027, la Course contre la Faim fête ses 30 ans.

Ensemble, battons tous les records et faisons du sport scolaire un levier puissant de solidarité. **À vos marques, prêts... foncez !**

Un projet solidaire et pédagogique



Sensibilisons 300 000 jeunes à la solidarité internationale

Collectons 3 millions d'€ pour lutter contre la faim

Après une séance de sensibilisation animée par l'association, les élèves recherchent des parrains qui s'engagent à faire un don pour chaque tour le jour de la course. Les fonds financent des actions en nutrition, accès à l'eau et sécurité alimentaire dans le monde. Au-delà du sport, ce projet donne du sens à l'effort, développe l'engagement citoyen et renforce la cohésion.

En phase avec les objectifs de l'EPS



La Course contre la Faim s'inscrit dans les programmes : activité accessible à tout.es, développement des compétences sociales, gestion de l'effort. Organisée en mai, elle valorise la participation et constitue souvent une première expérience de solidarité internationale.

Un projet clé en main



Action contre la Faim accompagne les équipes à chaque étape : supports pédagogiques, interventions en classe, conseils logistiques. Les enseignantes d'EPS en sont des actrices clés.

Photo : © OnlyProd pour Action contre la Faim



Cédric Delbecque,
professeur d'EPS au Collège Jean-Jacques Rousseau de Carvin (62)



Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire le 11/07/2023. Association agréée par le ministère de l'Éducation nationale le 14/09/2021.



Action contre la Faim est une association Don en Confiance depuis 1989. Don en Confiance est un organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons.



POUR EN SAVOIR PLUS



actioncontrelafaim.org/course-contre-la-faim

EXTRÊME DROITE

Rentrée scolaire : cauchemar dans les villes RN

par Polo LEMONNIER

Pour celles et ceux qui pensent qu'essayer le RN ne serait pas un problème, qu'il faudrait lui donner une chance de montrer ce qu'il serait capable de faire, un court bilan de la rentrée 2026 dans les mairies RN devrait mettre fin aux interrogations. Petit florilège des mesures prises par les édiles d'extrême droite aux quatre coins de l'hexagone. Jugeons en sur pièce : la maire RN de Saint Savin (Gironde) vient de mettre fin à la cantine et au périscolaire gratuits, le maire RN d'Hayange (Moselle) supprime un ramassage scolaire obligeant

les élèves à marcher le long d'une nationale, celui de Billy Montigny met fin au kit scolaire qui accompagnait la rentrée des plus fragiles, à Montargis (Loiret) le maire suspend tous les projets d'école, celui de Vierzon (Cher) supprime l'aide à la scolarité... ceci n'est qu'un début et annonce bien la ligne poursuivie par l'extrême droite quand elle est en responsabilité dans une commune. Bien loin d'accompagner les plus modestes comme elle aime à le déclarer, elle s'attaque aux familles populaires, à la culture, à l'éducation car les valeurs portées sont en opposition avec le projet défendu. L'ex-

trême droite porte une politique discriminatoire assumée pour privilégier ses 2 priorités municipales : réduire la dette et augmenter la sécurité. Cantine gratuite ou augmentation du nombre de policiers-municipaux, réduire la fiscalité des propriétaires ou financer l'accès à la culture des jeunes, il faut choisir.

Le SNEP-FSU vient de lancer son observatoire des villes d'extrême droite, pour témoigner envoyez un mail à : **observatoireextremedroite@snepsu.net** ■